

Conseil général du Morbihan. Direction des Archives départementales. Répertoire des archives du dépôt d'étalons d'Hennebont, par Anne-Françoise DAVID, sous la direction de Vivienne MIGUET. Vannes, 1992, in-4°, 176 p., 8 pl. h.t.

L'heureuse association de deux anciennes institutions, dont la fondation remonte aux XVII^e et XVIII^e siècles, a récemment permis la préservation d'un patrimoine original, celui de la plus noble conquête de l'homme, le cheval. L'administration des haras, créée dans la province de Bretagne en 1666 (l'arrêt de 1665 concerne le royaume et non la Bretagne), et l'administration des archives, dont les origines remontent à 1790, ont en effet entrepris une opération commune d'archivage : le directeur des haras de la circonscription d'Hennebont vient de verser aux Archives départementales du Morbihan l'ensemble des archives de son établissement de 1807 à 1940. Quelques documents sont postérieurs à 1940 ; leur liste est donnée aux pages 79 et 80 du répertoire.

Après la Révolution qui avait en 1791 « aboli le régime prohibitif des haras », Napoléon organise en 1806 une administration spécialisée et hiérarchisée des haras. L'un des six haras ainsi créés est installé dans l'ancienne abbaye cistercienne de Langonnet au cœur de la Bretagne. Sa circonscription s'étend sur les trois départements du Morbihan, du Finistère et des Côtes-du-Nord. En 1825, est rétabli le dépôt de Lamballe (qui avait fonctionné de 1783 à 1791 et qui sera de nouveau provisoirement supprimé de 1833 à 1842). En 1857, le haras de Langonnet est transféré à Hennebont dans l'enclos de l'ancienne abbaye de La-Joie (la totalité de l'enclos sera acquis en 1921-1922) ; et en 1860 sont précisées les circonscriptions territoriales des deux dépôts bretons, l'Ille-et-Vilaine étant rattaché à Hennebont et le Nord-Finistère à Lamballe.

Pendant un siècle, les dépôts d'étalons d'Hennebont et de Lamballe exerceront un rôle essentiel dans le développement de l'élevage chevalin en Bretagne. En 1927, par exemple, le haras d'Hennebont abrite 293 étalons (aujourd'hui 60 étalons) ; il se situe à la quatrième place sur le plan national (il existe alors 21 dépôts). Le nombre de ses stations de monte étaient de 50. Sous l'autorité d'un directeur, mon grand-père, assisté d'un sous-directeur et d'un vétérinaire, on dénombre 16 brigadiers, 78 palefreniers et 2 concierges.

L'instrument de recherche des Archives est introduit à la fois par le président du conseil général Raymond Marcellin, le directeur du haras d'Hennebont Claude Legrain et le directeur des Archives départementales Vivienne Miguet. Sont ensuite présentées l'histoire et l'administration des haras, décrites les méthodes de classement, compte tenu de la nature des documents, enfin recensées les sources complémentaires. Mais pourquoi avoir omis les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine et les archives communales dans lesquelles se retrouvent souvent des dossiers sur les

stations de monte? Une courte bibliographie fournit les premiers éléments nécessaires à une recherche historique (1).

Le répertoire proprement dit, clair et bien conçu, comprend 36 pages. Suivant un plan méthodique rigoureux (correspondance et généralités, organisation intérieure du dépôt, développement de l'élevage chevalin), le répertoire analyse en un seul ensemble les archives des dépôts successifs de Langonnet et d'Hennebont : sur les 528 articles du répertoire, 113 concernent Langonnet. Puis nous est donnée la description de certains types de documents sélectionnés pour leur intérêt : registre-matricule des étalons, registre de la monte, registre des étalons approuvés et autorisés, registre des concours, registre-contrôle des gagistes, registre-contrôle des officiers, registre d'ordres journaliers.

Ces descriptions seront fort utiles aux historiens. L'ouvrage s'achève par une douzaine d'annexes, textes réglementaires, extraits de registres et d'inventaires, bordereaux, affiches, histoire du dépôt. Je n'aurai garde d'oublier les huit planches hors-textes qui nous offrent douze magnifiques photographies en couleur de juments et d'étalons bretons, dues au talent d'un professeur d'histoire converti au cheval, Yvon Le Berre.

Le travail d'Anne-Françoise David est le résultat d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en archivistique de l'Université de Haute-Alsace à Mulhouse. Publié à part, il sera par la suite intégré dans le répertoire de la sous-série 7 M des Archives départementales du Morbihan (Agriculture).

Les archives du haras d'Hennebont représentent le premier fonds versé par un dépôt d'étalons dans un dépôt d'archives. L'intérêt historique de ces documents provient pour une grande part de leur caractère technique et professionnel. Déjà un mémoire de maîtrise a été consacré aux activités et à l'influence du haras de Langonnet.

Puisse l'exemple morbihannais donner quelques idées à ceux qui, hier officiers des haras ou conservateurs d'archives, sont devenus récemment ingénieurs du Génie rural et des Eaux et forêts ou conservateurs du patrimoine. Seul le transfert des « documents de famille » des haras aux

(1) J'aurais volontiers ajouter à la bibliographie sélective du répertoire quelques auteurs retenus pour leurs connaissances du cheval breton et les responsabilités qu'ils ont exercées en Bretagne : CHARPY (capitaine). *Le trait léger, l'artillerie et le commerce*. Paris 1909 ; DESJACQUES. *Études du cheval dans la région bretonne*. Hennebont, 1907 ; FRANCISQUE-MICHEL. *Du passé et de l'avenir des haras*. Paris, 1861 ; *Les haras nationaux. L'élevage et la sélection du cheval en France*. Paris, 1947 ; HOUEL (E.). *Traité complet de l'élevage du cheval en Bretagne. Statistique hippique de la circonscription du dépôt d'étalons de Langonnet*. Avranches, 1840 ; MUSSET (René). *L'élevage du cheval en France*. Paris, 1917.

Archives départementales permettra la redécouverte ou la mise en valeur de l'action, aujourd'hui tricentenaire, des haras.

Jacques CHARPY

LE PAYS DE DINAN (1981 - 1992)

Tout en ayant conscience de forcer un peu le trait, on pourrait être tenté de dire que Dinan est la ville des bibliothécaires ou tout au moins que son histoire est pour une bonne part leur œuvre. Il n'est en effet pas déraisonnable de penser que les générations futures retiendront que l'un, au XIX^e, a écrit son histoire, il s'agit de Luigi Odorici, auteur des *Recherches sur Dinan et ses environs*, et que l'autre, au XX^e siècle, a fait écrire et a publié son histoire. Aussi abusive que toute personnalisation d'une œuvre collective puisse paraître, il est en effet indéniable que la revue *Le Pays de Dinan* porte la griffe de sa cheville ouvrière, Loïc-René Vilbert, bibliothécaire de la ville de Dinan. Sa modestie dût-elle en souffrir, je connais trop son implication personnelle dans la préparation de chacune des livraisons annuelles de sa revue pour ne pas affirmer que cette publication est son œuvre, même s'il est aidé par une équipe soudée, compétente et efficace à laquelle il ne manque d'ailleurs jamais de rendre hommage et d'adresser ses remerciements lors de la traditionnelle petite cérémonie — toujours très conviviale — qui chaque année, dans un monument différent soigneusement choisi (presque toujours un manoir), accompagne la sortie du volume.

Amoureux de sa ville et du pays environnant, passionné par son histoire et son patrimoine, Loïc-René Vilbert conjugue cette passion avec une autre : celle du livre, du beau livre. *Le Pays de Dinan* est une parfaite expression de ce double intérêt, en raison de son contenu bien sûr, dont je reparlerai bientôt, mais aussi de sa présentation, particulièrement soignée.

L'illustration de la page de couverture est renouvelée chaque année : elle est l'œuvre d'un artiste du pays ou ayant un lien avec celui-ci. L'intérieur est agréable à feuilleter grâce aux illustrations : photographies, reproductions de documents ; la mise en page est attractive : la typographie élégante est rehaussée de vignettes et de cul-de-lampe anciens et la page de titre ornée d'une marque d'éditeur transcrite par Louis Guillard à partir du dessin qui avait orné en 1983 le tome 3. Ce souci de l'esthétique — au service du plaisir de lire — particulièrement cultivé est la marque de cette revue.